



les résultats

Efficacité économique et dynamique agricole des filières fromagères IGP / AOP des Alpes du Nord

En France, la production fromagère compte actuellement 42 Appellations d'Origine Protégée (AOP), représentant 17% de la production fromagère totale, ainsi que 4 Indications Géographiques Protégées (IGP).

Ce travail montre en quoi les Indications Géographiques ont eu un impact sur la dynamique agricole et territoriale des Alpes du Nord, et trace quelques perspectives face aux évolutions du contexte (marché, politique agricole).



© Pascal Xichara - Min.Agrt.Fr

Le règlement européen n°2081/92 définissant les Indications Géographiques (IG), recouvrant les AOP et les IGP, fait référence aux impacts marchands et non marchands de ces démarches sur le territoire. Ainsi, il stipule que "les produits présentant certaines caractéristiques peuvent devenir un atout important pour le monde rural, notamment dans les zones défavorisées". Ceci constitue particulièrement un enjeu dans les Alpes du Nord, où l'agriculture pèse peu au regard des autres activités économiques.

Les filières fromagères dominent dans les Alpes du Nord

L'agriculture des Alpes du Nord, et plus particulièrement celle des départements savoyards, se caractérise par une spécialisation laitière importante : 47% de la Production Agricole Totale pour la Haute-Savoie, 29% pour la Savoie contre 12% au niveau national (Comptes de l'agriculture, 1999). Cette production laitière est à 90% destinée à la production fromagère, 56% du total des fromages bénéficiant d'une Indication Géographique. Sur les trois départements de Savoie, Haute-Savoie, Isère, en production bovine, cinq fromages bénéficient d'une AOP (Abondance, Beaufort, Bleu du Vercors Sassenage, Reblochon, Tome des Bauges) et deux d'une IGP (Tomme de Savoie et Emmental de Savoie), deux demandes d'Appellation étant par ailleurs en cours d'instruction (Gruyère, Saint Marcellin).

Le massif assure ainsi 15% de la production française de fromages AOC, alors que la production laitière des départements savoyards ne représente que 1,5% des livraisons nationales.

Une réussite économique

La réussite commerciale des fromages AOP savoyards a entraîné une forte augmentation des volumes produits (les productions annuelles de Beaufort et Reblochon ont doublé entre 1980 et 2000) ainsi que du prix de vente aux consommateurs (figure 1). Elle s'accompagne actuellement d'un impact positif sur l'économie locale (emplois et investissements) et d'une valorisation économique du lait à la production (prix du lait environ 50% supérieur à la moyenne française, tableau 1). Cette bonne valorisation du lait à la production s'explique par des facteurs généraux communs à toutes les AOP : une forte demande en produit de terroir ; une conquête de parts de marché au niveau national par l'intermédiaire des GMS ; une offre contrainte du fait de la mise en place des quotas laitiers.



Les résultats

Elle s'explique aussi par des facteurs spécifiques aux Alpes du Nord : une offre d'autant plus contrainte que l'essentiel de la production laitière est destiné à la transformation fromagère ; un réseau de petites entreprises de transformation entraînant un effet de concurrence ; un fort engagement des producteurs, tant en terme de projet collectif que de cahiers des charges.

Tableau 1 : Comparaison entre la filière lait France et les filières fromagères AOC des Savoie

	Lait France	AOC de Savoie	Ecart
- Quantité de lait produit (milliers de tonne)	23 000	186	
- Nombre d'emplois pour 100 000 kg de lait	0.96	1.56	+ 63%
- Valeur Ajoutée par tonne de lait (en €)	325	401	+ 23%
- Subvention d'exploitation / emploi (en €)	5 305	3 552	- 33%
- Investissement /tonne de lait (en €)	79	204	+ 158%

Coutre-Picart, 1999. (La filière intègre la production du lait, la transformation et l'affinage des fromages)

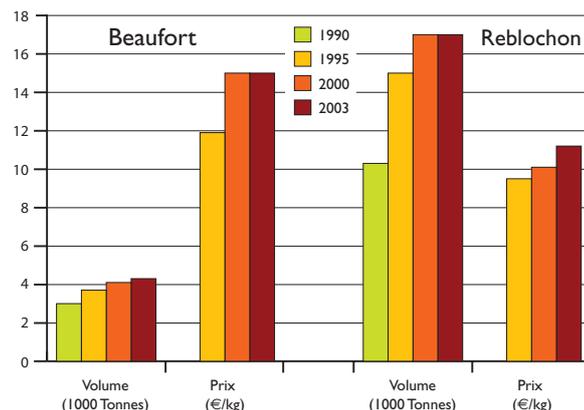
Spécialisation laitière, maintien du cheptel laitier et des surfaces en herbe

Entre les Recensements de l'Agriculture (RA) de 1979 et 2000, la diminution du cheptel laitier a été de 35% dans les Alpes du Nord, soit légèrement moindre que la moyenne française (- 42%). Cette diminution a été très différente selon les zones, en fonction du type de filières : - 50% pour les zones sans appellation, - 32% pour la zone IGP, - 25% pour la zone Reblochon et + 14% pour la zone Beaufort (figure 2). Ces résultats s'expliquent par plusieurs facteurs cumulés :

- Une rémunération plus importante et croissante du producteur dans les zones AOC et IGP savoyardes, favorisant le maintien de la production laitière ;
- Une politique volontariste des pouvoirs publics en matière de quota laitier, favorable aux zones de montagne ;
- Des possibilités de reconversion moins importantes dans les zones herbagères de haute montagne, par rapport aux zones de piémont ou de plaine.

Malgré ce meilleur maintien du cheptel laitier, le nombre d'exploitations avec vaches laitières a diminué de 45%, soit des proportions équivalentes à

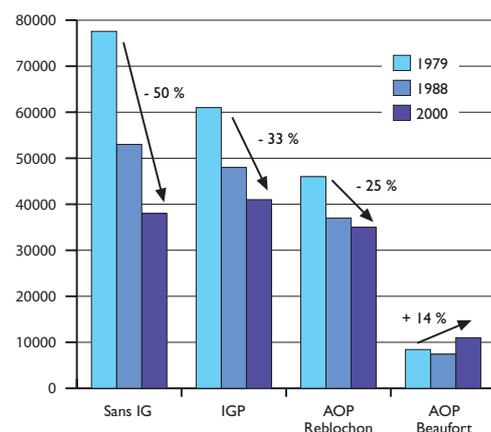
Figure 1 :
Evolution des volumes produits et des prix à la consommation des fromages Beaufort et Reblochon :



La bonne valorisation du lait permet un revenu disponible moyen annuel par actif agricole légèrement supérieur dans les exploitations laitières de la zone montagne des Alpes du Nord (21 200 €) par rapport à la moyenne française (20 200 €) et nettement supérieur à celui d'autres zones de montagne françaises (18 000 €). Ces résultats sont obtenus en dépit :

- D'un quota laitier par unité de travail inférieur de 20% au quota moyen français ;
- D'un montant global d'aides directes par exploitation comparable à la moyenne française, malgré le versement de soutiens spécifiques en montagne (Indemnité Compensatoire des Handicaps Naturels).

Figure 2 :
Evolution du cheptel laitier selon les zones (1979-2000)



Données RGA : 1979, 1988, 2000

la moyenne nationale, dans les zones avec IG. Sur ces zones, la production laitière domine largement, quelles que soient les tailles d'exploitation : ainsi, en zone Reblochon, les exploitations avec vaches laitières représentent 86% du total des exploitations professionnelles contre 36% dans les zones sans IG. Quant aux exploitations laitières non professionnelles (soit l'équivalent de moins de 8 à 10 vaches laitières

ou moins d'un 3/4 temps passé sur l'exploitation), leur proportion reste également importante dans les zones avec IG : 30% des exploitations avec vaches laitières en zones AOP Beaufort, 20% des exploitations en zone AOP Reblochon, contre 12% en zone sans IG et 5% en moyenne nationale.

Les règles des cahiers des charges, en particulier en

termes de fourrages et races de vaches laitières autorisés, induisent des différences importantes sur la proportion d'animaux de races Tarentaise et Abondance au sein du cheptel laitier. Ainsi, dans les parties basses de la zone Reblochon, la proportion de surface toujours en herbe est de 75% contre 35% pour ces mêmes parties des zones sans IG.

Le développement d'activités touristiques est indépendant des Indications Géographiques

Les relations avec l'activité touristique ont été appréciées, dans les données du RA, par la part d'exploitations ayant une activité touristique. Les différences observées à l'échelle des zones s'expliquent totalement par les caractéristiques des contextes cantonaux. Cette proportion est ainsi de 3% pour les cantons ruraux et de l'ordre de 10% pour les cantons touristiques, que la zone soit avec ou sans IG. Quelques investigations complémentaires, sous forme d'entretiens auprès de collectivités et d'opérateurs

touristiques, ont été réalisées sur 6 cantons. Elles n'ont pas permis de mettre en évidence d'effet favorable de la présence d'une filière bénéficiant d'une IG sur les relations avec l'activité touristique au niveau des Offices du Tourisme.

Concernant les collectivités locales, il semblerait, au contraire, qu'elles orientent leurs actions davantage sur le maintien des filières et moins sur des aspects de gestion du territoire dans les zones avec AOP que dans les zones sans IG.

Tableau 2 :
Pourcentage d'exploitations agricoles professionnelles ayant une activité touristique

Type de filières		Sans IG	Avec IGP	AOP Reblochon	AOP Beaufort	Alpes du Nord
<i>Type de contexte*</i>						
Rural	Zone de plaine à faible pression urbaine	3	3	3		3
Montagne touristique	Zone de montagne à forte pression touristique	13	10	11	12	12
Urbain et périurbain	Zone de plaine à forte pression urbaine	4	3	2		3
Total		3	3	9	10	5

* Typologie des cantons des Alpes du Nord (Roybin et al, 1997) - Source : RGA, 2000

Des interrogations sur l'avenir

Si la réussite des filières fromagères des Alpes du Nord est indéniable, certains signes (baisse récente du prix du lait, difficultés sur le marché des fromages savoyards, ayant entraîné des dégagelements de lait) laissent entrevoir des difficultés pour les années à venir.

Un marché plus concurrentiel

Au niveau national, on constate une stagnation de la consommation en fromages depuis 2000 après 15 années de croissance de 1% par an en moyenne. La réforme de l'Organisation Commune de Marché du lait et des produits laitiers dans le cadre de la Politique Agricole a introduit une baisse du soutien aux marchés des produits laitiers industriels (beurre et poudre de lait), qui représentent 20% de la

production laitière nationale. Il en résulte des perturbations sur les marchés laitiers et des concurrences accrues sur les marchés des produits de grande consommation (notamment en 2003). Dans ce contexte, on peut s'interroger sur les capacités des fromages AOP à fort niveau de prix de vente, comme c'est le cas des AOP savoyardes, à maintenir le différentiel de prix avec d'autres productions fromagères, alors que se poursuit le développement du Hard Discount et des Marques de Distributeurs.

Des exploitations fragilisées

Une diminution de la valorisation du lait à la production, non compensée par les aides compensatoires, aurait des conséquences importantes sur les Alpes du Nord. Effectivement, sur les départements savoyards, 25% des exploitations laitières sont en difficulté économique (revenu par emploi familial de l'ordre de 5 000 €) et ont un revenu très sensible à l'évolution de la conjoncture : une baisse de 15 € par tonne du prix du lait entraînerait dans ces exploitations une baisse de revenu de 1 500 € par emploi.

Au niveau local, les exploitations laitières sont aussi fortement soumises à la pression foncière, et fragilisées par l'urbanisation sensible sur l'ensemble des Alpes du Nord, où l'évolution démographique a été de +9% entre 1990 et 1999 et est estimée à +15% entre 2000 et 2010. La réussite économique des filières fromagères a, pour l'instant, permis leur maintien dans les cantons urbains et péri-urbains. Une analyse des stratégies d'évolution des exploitations laitières en contexte d'urbanisation, réalisée dans la moyenne Vallée de l'Arve, illustre clairement que la restriction du foncier s'accompagne d'un processus d'intensification des pratiques agricoles, potentiellement contradictoires avec les cahiers des charges et l'image des produits sous IG.

Conclusion

Dans les Alpes du Nord, les productions fromagères savoyardes sous IG, et plus particulièrement sous AOP, ont eu un incontestable succès au regard de la situation économique actuelle des exploitations laitières et de l'évolution du cheptel laitier, observées au cours des vingt dernières années. Ce succès repose à la fois sur la mise en œuvre de projets collectifs autour de la qualification des fromages depuis les années 60 et sur un accompagnement des autorités publiques (notamment au niveau de la mise en œuvre des quotas laitiers), qui ont permis

Las Vegas ?
Venise ?
Eiffel Tower ?

Faudra seulement
se contenter du pré
cette année...



à l'élevage laitier de résister, tant en contexte de montagne (à forts coûts de production) qu'en contexte de vallée (à contraintes urbaines grandissantes). Il est indéniable que ces projets ont constitué un atout majeur pour le maintien de l'agriculture des Alpes du Nord, en particulier en zone de montagne.

Cependant, les risques de fragilisation de ces filières pourraient inciter, à terme, certains producteurs à réclamer des degrés de liberté supplémentaires au sein de leur exploitation afin de mieux affronter individuellement une conjoncture économique plus difficile. Ces éléments sont certainement à prendre en compte dans l'élaboration des projets agricoles, supports des filières fromagères des Alpes du Nord. Ces réflexions ne peuvent être réalisées qu'en forte concertation avec les autres acteurs présents sur le territoire et en particulier les collectivités locales.

Contacts :

Frédéric Delattre

Agnès Hauwuy

SUACI-GIS Alpes du Nord, Chambéry

fdelattre@suacigis.com

ahauwuy@suacigis.com

Pour en savoir plus :

Les rapports scientifiques et techniques et les références bibliographiques relatifs au projet sont disponibles sur le site www.psd-rs.fr et www.alpes-du-nord.com

Projet réalisé dans le cadre du Groupement d'Intérêt Scientifique des Alpes du Nord ayant bénéficié du financement de ses membres : Conseil Général de l'Isère, Assemblée des Pays de Savoie, INRA, CEMAGREF, Université de Savoie, ITFF, Chambres d'Agriculture de Savoie, Haute-Savoie et Isère, Aftalp.



Rhône-Alpes



© Pascal Vielma - Min. Agri. Fr.